

CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE



Gite de groupes "Marguerite"

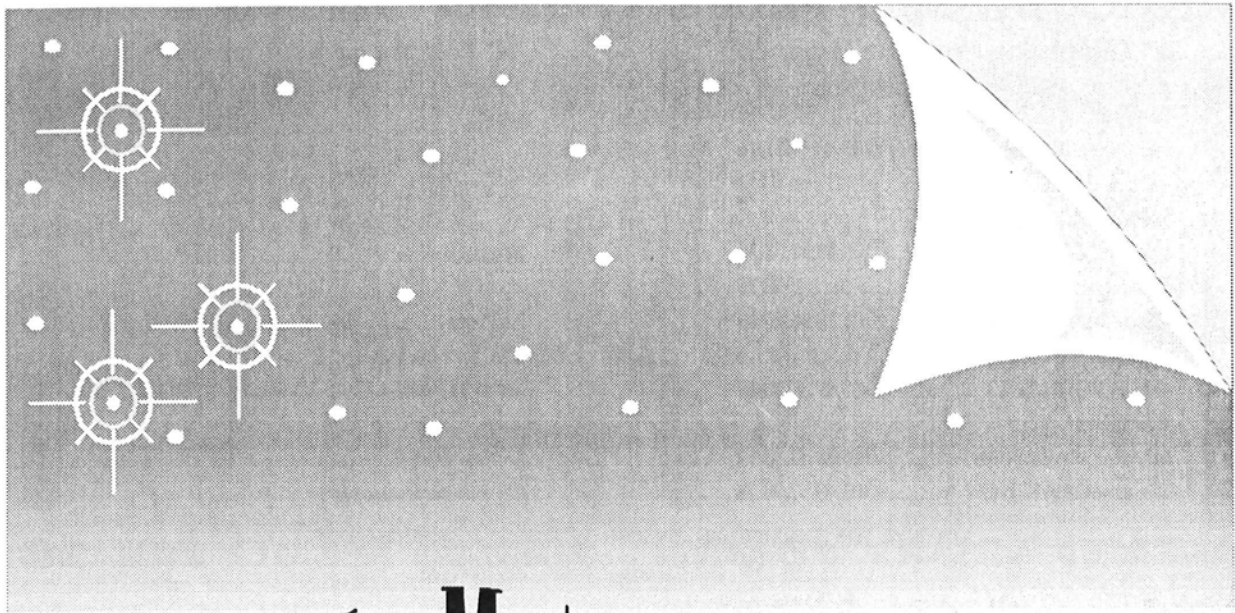
Bulletin Municipal
Janvier 1998

Sommaire



Le Mot du Maire	P.3
Informations Administratives	P.4
Artisans & Commerçants.....	P.5
Les Finances Communales	P.6 à 8
La Voirie	P.9
Le Chemin	P.9
Le Fleurissement	P.9
Le Gîte d'Etapes	P.10
Les Travaux du Conseil Municipal	P.10 & 11
La Base de Loisirs	P.11 & 12
L'Ecole	P.13
La Cérémonie des Voeux	P.13
Le Repas Annuel offert aux Aînés.....	P.14
La Commémoration du 13 août.....	P.14
Les 102 ans de Mademoiselle LUCAS.....	P.14
La Répartition des Habitants.....	P.15
Etat-Civil	P.16
Notre Ecole.....	P.17
La Vie des Associations.....	P.18 à 23
Calendrier des Fêtes pour 1998	P.24
Cette Page est la Vôtre.....	P.25

Bulletin
Municipal
de Champagné Saint-Hilaire



Le Mot Du Maire



Permettez-moi de vous présenter la nouvelle édition du bulletin municipal. Je sais qu'il est très attendu tant vous êtes nombreux à vous intéresser à la vie de notre cité. Vous y retrouverez les rubriques habituelles, notamment un recensement de la population de Champagné par rues, cités, villages.

Dans quelque temps, paraîtra aussi un bulletin d'information de la communauté de communes du pays Gençéen.

Cette année a vu se confirmer l'ouverture d'une quatrième classe à l'école où la municipalité a entrepris un grand projet de rénovation.

Le gîte d'étape, ouvert cet été, et bien que mal connu, affiche un taux de remplissage tout à fait honorable. Heureusement, le bouche à oreille a bien fonctionné. Bonne saison aussi à la base de loisirs.

La Saint Gervais que l'on désespérait de pouvoir maintenir a connu un regain d'intérêt grâce à de nouvelles animations. Encore quelques efforts pour que cette journée redevienne un grand jour de fête.

La vie associative va bon train elle aussi et se renouvelle. Bravo ! Tout cela est très encourageant malgré une conjoncture encore bien difficile. Aussi qu'il me soit permis de vous féliciter et de vous remercier. A vous et à vos familles, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé et de réussite pour 1998. ■

Bonne année !

Françoise Pasquay

MEMO MEMO MEMO

N° Téléphone Première Urgence

- Pompiers 18
- Gendarmerie Gençay 05.49.59.31.16
..... ou 17
- Médecin à Champagné
Docteur COUTURIER 05.49.37.33.33
- SAMU (accident très grave) 15
- Centre Anti-Poison Bordeaux ... 05.59.96.40.80
- Ambulance à Champagné
Melle ROCHAULT 05.49.37.30.49
- Infirmières
Madame MARANDET 05.49.48.25.70
Madame CHAIGNON 05.49.57.98.75

MEMO MEMO MEMO

N° Téléphone Services Publics

- Mairie 05.49.37.30.91
..... Télécopie: 05.49.37.20.49
- Ecole Publique 05.49.37.32.61
- La Poste 05.49.37.30.92
- Salle des Fêtes 05.49.37.34.06
- Crédit Agricole 05.49.37.30.52
(Permanence le mercredi)

MEMO MEMO MEMO

MEMO MEMO MEMO

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8H30 à 12H00	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
13H30 à 17H00	fermé	ouvert	ouvert	fermé	ouvert

LA BIBLIOTHEQUE


Le Conseil Général de la Vienne a mis en place depuis des années un service de prêt de livres. C'est le bibliobus qui 3 à 4 fois par an stationne devant la mairie.

Ce sont principalement des romans, des livres d'histoire, des recueils, des livres pour les enfants qui sont mis à la disposition de tous.

Ce service est totalement gratuit. Un fichier permet de gérer les sorties des livres.

Vous qui avez un peu de temps et qui aimez lire, n'hésitez pas à venir à la mairie pour profiter de ce service. ■

RAMASSAGE
SCOLAIRE

 Le ramassage scolaire est géré directement par la Communauté de communes. Les familles qui utilisent pour leurs enfants le ramassage paient 70,00 Frs par enfant et par trimestre.

Le Conseil Général accorde une subvention pour chaque enfant utilisant ce moyen de transport. La Communauté de Communes finance la part restante. Les factures d'entretien des véhicules sont adressées directement à la Communauté. Les salaires du conducteur et de l'accompagnatrice sont reversés à la commune tous les trimestres.

Finalement pour les familles, le fonctionnement n'a pas changé, les responsables de la commune restent vos interlocuteurs pour répondre à vos attentes en ce domaine. ■

LES ORDURES
MÉNAGÈRES



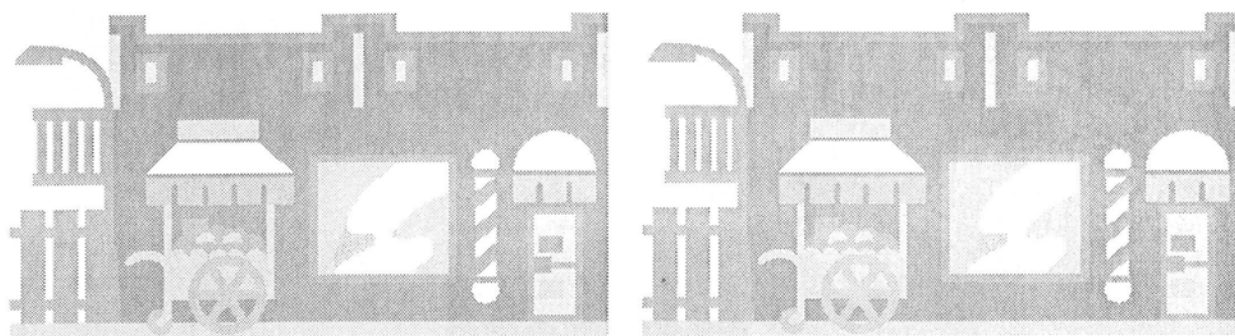
partir du 1er janvier 1998, les ordures ménagères seront collectées toutes les semaines dans le bourg et dans tous les villages.

Le jour de ramassage n'est pas encore connu. Nous ne manquerons pas de vous le communiquer, dès que nous le connaissons.



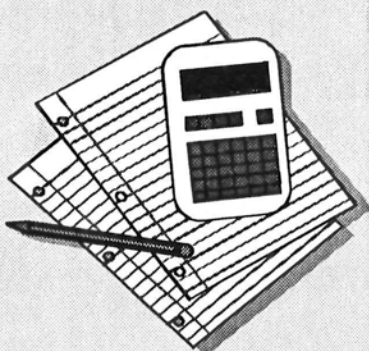
Afin d'éviter des calculs complexes, la Communauté de Communes, après en avoir délibéré, a fixé un prix unique par foyer. Pour Champagné qui a un ramassage hebdomadaire ce sera 330.00 F par foyer quelque soit le nombre de personnes vivant dans ce foyer. ■

La création de la Communauté de Communes a amené un mouvement de personnel dans le secrétariat de mairie. Gislaine ROGEON qui travaillait à Champagné depuis 10 ans a obtenu le poste de secrétaire de la Communauté de Communes. C'est Chrystelle THEVENET qui a été recrutée pour la remplacer. A toutes les deux, nous souhaitons réussite et épanouissement dans leurs postes respectifs.



ARTISANS ET COMMERCANTS

Médecins	Joël et Marie Noël COUTURIER	05.49.37.33.33
Infirmières	Annick MARANDET	05.49.88.25.70
Masseur-Kinésithérapeute	Madame CHAIGNON	05.49.57.98.75
Ambulances-taxis	Franck BELLANCOURT	05.49.37.30.73
Taxis	Catherine ROCHAULT	05.49.37.30.49
Psychothérapeutes	Jacques et Marie-Claude PICHEREAU	05.49.37.30.64
	Claude LETERRIER	05.49.37.33.29
	Gisèle ECALLE	05.49.37.33.29
	Joël SOULEZELLE	05.49.37.98.79
La Poste	Michel RUSSEL	05.49.37.30.92
Bar-restaurant	Auberge de la Prairie	05.49.37.30.88
	Daniel & Gisèle LUCAS	05.49.37.30.51
Traiteur	Max BERTRAND	05.49.37.30.99
Epiceries	Claude GUILLAUD	05.49.37.30.70
	Gérard CHAUVIN	05.49.37.30.96
Fromagerie Poitevine	Marcel CORNU	05.49.37.33.63
Boucherie-charcuterie	Max BERTRAND	05.49.37.30.99
Boulangeries	Claudette JUSSEAUME	05.49.37.30.63
	Serge CHARPENTIER	05.49.37.30.10
Vergers, Miel	Octave PIN	05.49.37.30.04
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Peintres en bâtiment	Albert BOISNARD	05.49.37.30.62
	Jean-Michel PAILLET	05.49.52.22.33
Plomberie-chauffage	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
Maçonnerie	Michel TESSIER	05.49.37.30.82
Entrepreneur de travaux agricoles	Joël DESCHAMPS	05.49.37.98.84
	S.A.R.L. de la Combaudière	05.49.37.30.23
	Michel PIERRON	05.49.59.34.39
Ecurie Saint Hilaire	Entraînement	05.49.37.33.72
Paysagiste	Frédéric PAILLET	05.49.37.27.52
Négociants en bestiaux	BONNET Frères	05.49.37.31.99
	Jean-François VUZE	05.49.37.31.21
Abattoir	S.R.V. / Ets DOUX	05.49.37.31.33
Assurance GROUPAMA	Claude GUILLAUD	05.49.37.33.95



LES FINANCES COMMUNALES



Section d'Investissement

• Dépenses	
Viabilisation base de loisirs et travaux d'électricité	113 712.84
Achat photocopieur mairie	37 000.00
Matériel de voirie (achat véhicule et tracteur tondeuse)	130 000.00
Travaux de voirie	80 000.00
Rénovation d'un logement communal	90 000.00
Remboursements des emprunts (capital)	271 643.00
Dépenses imprévues	20 000.00
Anciens programmes reportés	1 183 705.98
Immobilisation affectée	400 000.00
TOTAL	1 926 061.82
• Recettes	
Excédent d'investissement reporté	170 658.39
Subventions	99 953.00
Emprunts (assainissement de la base et travaux logt communal)	250 000.00
Remboursement de la T.V.A.	80 810.00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	1 324 640.43
TOTAL	1 926 061.82

LES IMPOTS



Comme vous avez pu le constater, les taux d'impositions ont varié cette année. La mise en place de la Communauté de Communes a provoqué un début d'harmonisation des 4 taux d'impositions (foncier bâti et non bâti, taxe habitation et taxe professionnelle) au sein des différentes communes (Magné, Gençay, Saint Maurice, Brion, Saint Secondin, La Ferrière, Sommières et Château Garnier). Les grandes disparités qui existaient entre ces communes sont de ce fait réduites. Pour ce qui nous concerne, Champagné voit ses impôts fonciers bâti et non bâti augmenter. En contrepartie, la taxe professionnelle enregistre une baisse non négligeable. ■



Section de Fonctionnement

• Dépenses	
Charges à caractère général	1 140 900.00
Charges de personnel	1 197 000.00
Autres charges de gestion courante	406 589.00
Charges financières	215 100.00
Charges exceptionnelles	72 000.00
Reversement sur recettes	150.00
Dépenses imprévues	12 722.00
Virement à la section d'investissement	1 324 640.43
TOTAL	4 369 101.43
• Recettes	
Produits des services et domaines	190 900.00
Impôts et taxes	974 147.00
Dotations, subventions et participations	1 283 444.00
Autres produits de gestion courante	89 000.00
Produits financiers	2 000.00
Produits exceptionnels	3 157.82
Atténuation de charges	61 000.00
Excédent antérieur reporté	1 766 252.61
TOTAL	4 369 101.43

LES FINANCES COMMUNALES



Les Subventions suivantes ont été votées le 27 février 1997

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Sporting club	4 600.00 F
Association communale de Chasse	250.00 F
Comité des Fêtes	2 500.00 F
Prime de la St Gervais	300.00 F
Club des aînés ruraux	1 000.00 F
Caisse des écoles	10 000.00 F
Tennis club	1 000.00 F
Trot 86	2 000.00 F
Les amis de la Bière	300.00 F

ASSOCIATIONS CANTONALES

Foyer Socio Educatif du Collège de Gençay	500.00 F
Sapeurs pompiers de Gençay	500.00 F
Aides Familiales Rurales	4 300.00 F
Ste de pêche Tanche de la Clouère	250.00 F
Banque alimentaire	500.00 F
Judo club gencéen	300.00 F
Les Rytmics de la Clouère	300.00 F

ASSOCIATIONS DIVERSES

Association des Amis de la Bibliothèque	600.00 F
Médecins sans frontières	400.00 F
Lutte contre le cancer	1 000.00 F
Secours Catholique	500.00 F

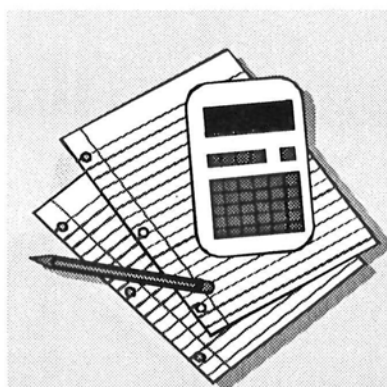
BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION DÉPENSES

Mouvements des stocks, charges ext.	161 000.00 F
Autres charges de gestion	1 000.00 F
Charges financières	23 000.00 F
Charges exceptionnelles	4 000.00 F
Dotations aux amortissements et provisions	43 490.05 F
Autofinancement complémentaire	40 000.00 F
TOTAL	272 490.05 F

SECTION D'EXPLOITATION RECETTES

Vente produits, services	118 079.61 F
Subvention d'exploitation	40 000.00 F
Autres produits de gestion	32 000.00 F
Produits financiers	7 000.00 F
Excédent antérieur reporté	75 410.44 F
TOTAL	272 490.05 F

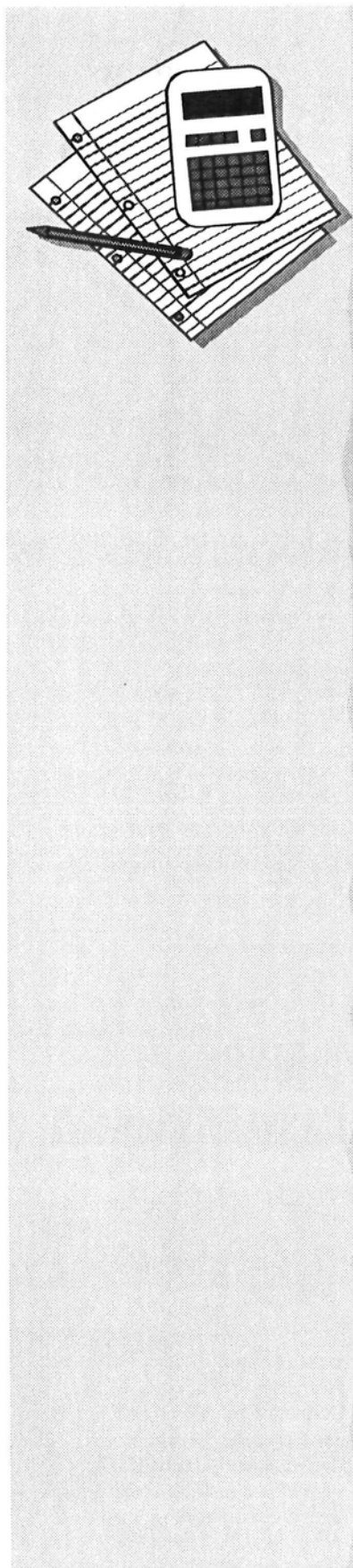


TARIF DE L'ASSAINISSEMENT



La taxe de base s'élève à 160 F. Elle est appliquée à tous les foyers qui sont raccordés à un réseau d'assainissement

(le bourg et les villages de Fougeret, Bois Vert, Limes, la Combaudière, Percejault, les Renardières, Tampenoux, la Croizette, la Grande Grange). Les eaux sales épurées à la station sont soumises en plus à un tarif de 2 F le m³. ■



BUDGET ASSAINISSEMENT - suite



Section d'Investissement

Dépenses

Remboursement d'emprunt (capital)	27 600.00 F
Immobilisations en cours	155 456.22 F
TOTAL	183 056.22 F

Recettes

Excédent antérieur reporté	51 807.17 F
Apports, dotation, réserve	40 000.00 F
Emprunt (remboursement par SRV)	7 759.00 F
Amortissement des immobilisations	43 490.05 F
Autofinancement complémentaire	40 000.00 F
TOTAL	183 056.22 F

GITE D'ETAPE



Section de Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	28 500.00 F
Charges financières	22 400.00 F
Dépenses imprévues	41 400.00 F
Virement à la section d'investissement	37 364.00 F
TOTAL	129 664,00 F

Recettes

Autres produits de gestion courante	105 206.46 F
Excédent antérieur reporté	24 457.54 F
TOTAL	129 664.00 F



Section d'Investissement

Dépenses

Construction du gite	1 470 481.45 F
Mobilier	150 000.00 F
Remboursement prêt (capital)	24 300.00 F
Déficit d'investissement reporté	70 782.12 F
TOTAL	1 715 563.57 F

Recettes

Subvention régionale	195 000.00 F
Subvention du Conseil Général	100 000.00 F
Subvention du Syndicat mixte du Civrasiens	76 786.00 F
Fonds Européens	325 000.00 F
Etat	230 000.00 F
Emprunt	400 000.00 F
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	37 363.57 F
Autofinancement complémentaire	351 414.00 F
TOTAL	1 715 563.57 F

LA VOIRIE



Depuis le début de 1997, l'entretien de la voirie communale est pris en charge financièrement par la Communauté de Communes du Pays Gençéen.

Mais c'est le Conseil Municipal de chaque commune qui décide des travaux à faire et c'est la D.D.E. qui le plus souvent en assure la maîtrise d'oeuvre.

Décision : Conseil Municipal

Financement : Communauté de Communes.

Travaux réalisés en 1997

- Virage du Pontreau, Virage de Percejaud reprofilage et enduit, Routes de Limes, Route de Bretagne à Fougeret, Les Renardières.

Des travaux neufs étaient prévus cette année, route de la Biguerie et à la Ferraudière, mais faute de temps la D.D.E. n'a pas programmé les travaux, ils seront donc réalisés en 1998. Montant estimatif des travaux : **80.000 Frs.**

Travaux prévus

- Route de La Roche, Taillis Guidon, La Croizette.

Dans le bourg, le balayage et l'entretien des lieux publics sont assurés par le personnel communal.

Le balayage des parties de trottoirs touchant les habitations est à la charge de chaque occupant de ces immeubles. ■

LES CHEMINS



Les chemins sont classés en deux catégories : voie communale et chemin rural. En général on considère voie communale la petite route goudronnée qui va dans les villages. En réalité, il s'agit plus souvent d'une route encore classée chemin rural sur le cadastre.

Le chemin de terre est bien un chemin rural cependant sur Champagné un chemin de terre est classé voie communale, c'est une exception.

Pour les voies communales, la commune est tenue de les entretenir d'une façon correcte. Il n'en n'est pas de même pour les chemins ruraux.

A Champagné la commune en assure l'entretien :

- broyage des herbes,
- élagage des haies,
- curage des fossés,
- empierrage.

Les chemins suivants ont été faits au gravillonneur :

- la Rouère à la route de Vivonne,
- La Croix de l'Homme,
- Le Chemin de la Garenne,
- Le Chemin de la Combaudière,
- Route de Percejaud,
- Route de la Fontenille,
- Le chemin de Lussabeau
- Tamenoux

Coût total : 18 388,34 Frs.

Cependant, de plus en plus fréquemment nous sommes confrontés aux problèmes des grosses branches qui gênent la circulation des engins de fort gabarit.

A ce sujet, il est rappelé que c'est aux propriétaires de ces arbres qu'il convient de faire couper les branches qui deviennent gênantes.

Si vous êtes embarrassés par ces problèmes, vous pouvez vous adresser à la mairie qui vous communiquera les adresses des entreprises ou des associations spécialisées dans ce genre de travaux.

Autres difficultés rencontrées :

L'entretien des propriétés restées inoccupées pendant plusieurs années. Là aussi des solutions peuvent être trouvées. A voir en mairie qui donnera tous les renseignements nécessaires. ■

Amis promeneurs, chasseurs, pêcheurs, ramasseurs de champignons lorsque vous entrez dans un parc fermé, ayez l'obligeance de bien refermer les barrières en sortant. Plusieurs troupeaux (ovins et bovins) se sont échappés des parcs à cause de cette négligence. Merci.

LE

FLEURISSEMENT



Merci à tous ceux qui embellissent notre commune en plantant des bordures de vivaces, en tondant régulièrement les bords de route ou en arrosant les potées plantées par les employés communaux.

L'initiative et le travail de chacun profitent à tous pour notre plus grand plaisir.

Jardiniers, profitez de l'hiver pour penser au fleurissement de notre village. Toutes vos idées et suggestions seront les bienvenues ainsi que les plants et les boutures et un peu de votre temps pour un meilleur entretien de toutes les plantations communales. ■

Merci d'avance.

LE GITE D'ETAPES

Le gîte d'étape, dont nous vous parlions l'an passé, a ouvert ses portes le 12 juillet. Le froid et la neige du mois de janvier ont un peu retardé le début des travaux.

Quel est le coût de cette réalisation ?

Dépenses

Achat de la maison et du terrain en 1994..... 322.375,38 F
1er acompte à l'architecte en 1995 44.475,00 F
Règlement des journaux pour l'appel d'offres fin 1996 8.243,55 F
Travaux de construction payés au 10 novembre 1997 1.455.944,46 F
Mobilier et divers 99.286,30 F
Total 1.640.324,69 F

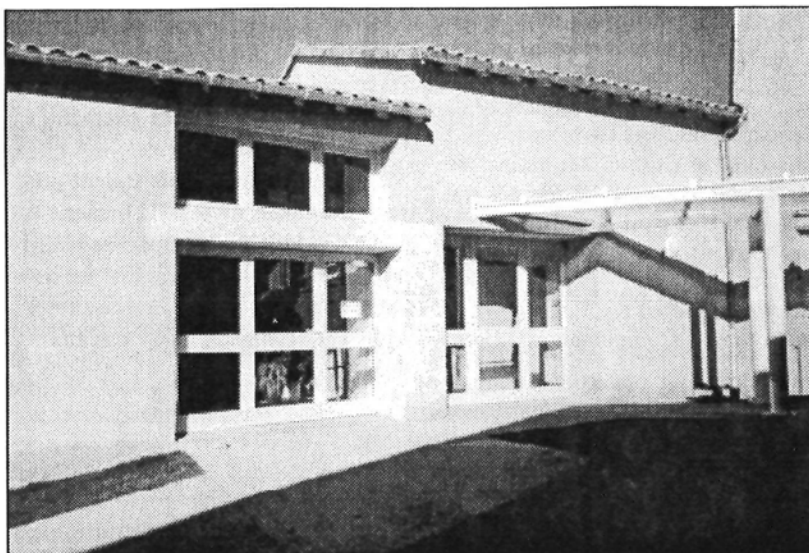
Recettes

Emprunt contracté en 1994 400.000,00 F
Subventions 926.786,00 F

Reste à financer

au budget communal .. 314.538,69 F

Nous récupérerons la TVA début 1999 pour un montant de 265.000 Frs environ. Un prêt de 400.000 Frs a été souscrit qui se décompose ainsi :



- un prêt de 200.000 Frs au taux de 6,70 % remboursable sur 15 ans (décembre 1994 à septembre 2009).

- et un autre prêt de 200.000 Frs au taux de 5,95 % remboursable sur 15 ans (septembre 1994 à juin 2009).

Les remboursements annuels s'élèvent à 41.489,16 Frs.

Nous avons réalisé 222 nuitées du 12 juillet à la fin septembre et nous avons des réservations pour tous les week-end de novembre et décembre. Preuve est donc faite que notre gîte

plaît, que le bouche à oreille fonctionne bien. A partir de janvier 1998 le gîte sera répertorié dans le catalogue des "Gîtes de France".

Toutes les personnes qui souhaitent le visiter peuvent s'adresser à la mairie ou téléphoner pour prendre rendez-vous.

Avec l'accord de Mademoiselle LUCAS, l'ancienne propriétaire de la maison, il porte le nom de : **GITE D'ETAPE COMMUNAL MARGUERITE.** ■

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion

du 28 novembre 1996

Vente de deux terrains dans le lotissement.

Présentation de devis pour l'achat d'un photocopieur à la mairie.

Réhabilitation d'un logement communal (montant estimatif des travaux : 60.000 Frs).

Recherche d'amiante dans les bâtiments communaux. ■

Réunion

du 19 décembre 1996

Convention de mise à disposi-

tion de personnel auprès de la Communauté de Communes du Pays Gencéen.

Tarif de la Base de Loisirs et recrutement d'un agent administratif contractuel.

Réunion

du 30 janvier 1997

Décision d'achat de mobilier pour le gîte.

Redressement des chemins ruraux de la Biguerie avec conclusion de l'enquête publique.

Surveillance qualitative du

fonctionnement de la station d'épuration.

Location d'un logement communal. ■

Réunion

du 27 février 1997

Vote des subventions.

Achat d'un véhicule utilitaire C15 en remplacement de la R4.

Tarif des redevances d'assainissement.

Recrutement d'un agent d'entretien contractuel.

□□□

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

☐☐☐ suite de la page 10

Projet D.D.E. : Aménagement de la D4 à la hauteur de l'école. ■

Réunion du 27 mars 1997

Vote du taux des impôts, vote des comptes administratifs 1996, vote du Budget Primitif 1997, démission de Mr Chauvin, maintien d'un quatrième poste à l'école maternelle, assainissement de Tampenoux, pose d'une ligne électrique à la Base de loisirs. ■

Réunion du 24 avril 1997

Transformation d'un poste d'agent administratif contractuel en poste d'agent administratif.

Compte rendu de la visite des services vétérinaires à la cantine scolaire et expertise du mur de la salle des fêtes. ■

Réunion du 29 mai 1997

Tarif du gîte d'étapes. Randonnées pédestres et date de la fermeture de la pêche au grand étang. ■

Réunion du 20 juin 1997

Préparation du feu d'artifice. Nouveaux tarifs de la salle des fêtes. Achat d'un tracteur tondeuse. Renouvellement d'un contrat C.E.S. et préparation du 13 août. ■

Réunion du 24 juillet 1997

Projet D.D.E. trottoirs, route de Sommières. Tarif de la cantine scolaire. Devis pour l'achat d'un réfrigérateur et achat d'un destructeur de documents. ■

Réunion du 31 août 1997

Désignation des Grands Electeurs. Réfection du plafond d'une

salle de classe. Aménagement de la salle du Conseil (pose de stores). ■

Réunion du 27 septembre 1997

Travaux d'isolation d'un logement d'école. Location d'un logement d'école. Achat de petit matériel à la cantine. Bilan de la Base de Loisirs. Prévision d'enfouissement des lignes électriques. Aménagement du carrefour route de Couhé et d'Anché (demande de subvention pour la réfection des trottoirs). ■

Réunion du 30 octobre 1997

Titularisation d'un agent d'entretien. Vente d'un terrain à Mr Chartier. Contrat pour la vérification électrique des bâtiments communaux. ■

LA BASE DE LOISIRS



L'ouverture des "Trois Fontaines" a été contrariée par le mauvais temps de mai et de juin. Le site a connu une fréquentation importante en juillet et août.

La baignade par les jours de grande chaleur, et il y en a eu beaucoup, a attiré de nombreux baigneurs avides de se rafraîchir.

A ce sujet, il faut rappeler que la baignade est interdite dans le reste du grand étang. De plus, elle reste sous l'entière responsabilité de chacun.

Vous avez aussi certainement constaté la disparition de plusieurs jeux (*balançoires, téléphérique, tourniquet...*). Le décret 96.1136 du 18 décembre 1996 relatif aux nouvelles normes de sécurité sur les aires collectives de jeux, nous a mis dans l'obligation après vérification par un professionnel, d'enlever les jeux qui présentaient un risque important d'accident.



C'est avec regret que nous les avons fait enlever car ces jeux étaient très appréciés. Ils vont être remplacés au printemps 98 par des balançoires, jeux à bascule, buts de foot et hand ball.

Tous sont homologués selon la réglementation en vigueur.

Par son emplacement ombragée et la sécurité qu'elle apporte en cas de

☐☐☐

LA BASE DE LOISIRS

000 suite de la page 11

mauvais temps la grande toile est de plus en plus prisée par les familles. Pensez à la retenir assez tôt à la mairie.

Fréquentation plus moyenne du mini-golf et des Pédalos.

Les groupes quant à eux, ont été fidèles à notre aire naturelle de camping. Tout l'été, les jeunes et leurs moniteurs ont pu pratiquer leurs activités favorites telles que le kayak. Malgré les ennuis techniques dans le bloc sanitaire, tous ont paru contents de leur séjour regrettant que la saison soit trop courte.

La pêche, le pique-nique annuel de la randonnée pédestre, le feu d'artifice, les groupes au camping, la foule certains dimanches ont amené un nombre considérable de visiteurs à Champagné. Beaucoup nous ont dit le plaisir qu'ils avaient à y venir.

Aujourd'hui, la base de loisirs a retrouvé son calme et il fait bon s'y promener, car quelque soit la saison cet



endroit est magnifique. La pêche ouverte sur les deux étangs a permis de belles prises.

Un empoisonnement de 500 kg de carpes, 160 kg de tanches, 250 kg de gardons

et 25 kg de brochets a été réalisé.

Un lâcher de 60 kg de truites a eu lieu au mois de mai. Remercions les fervents pêcheurs des belles prises qu'ils remettent à l'eau. ■

BILAN BASE DE LOISIRS - SAISON 1997

Ouverture du 26 avril au 7 septembre

Pêche dans les deux étangs week-end du 13 et 14 septembre et week-end du 20 et 21 septembre

	Dépenses	Recettes	Bilan
Pêche	23.833,68 Frs	22.320,00 Frs	- 1.513,68
Pédalos	361,80 Frs	11.690,00 Frs	11.598,20 Frs
Mini-Golf	605,93 Frs	5.295,00 Frs	4.689,07 Frs
Glaces et Boissons	31.809,54 Frs	79.044,00 Frs	47.234,46 Frs
Toile de tente	-	5.355,00 Frs	47.234,46 Frs
Camping	-	10.250,00 Frs	10.250,00 Frs
Salaires	40.086,53 Frs	-	- 40.086,53 Frs
TOTAL	96.697,48 Frs	134.224,00 Frs	37.526,52 Frs

RANDONNEE DU 6 JUILLET 1997



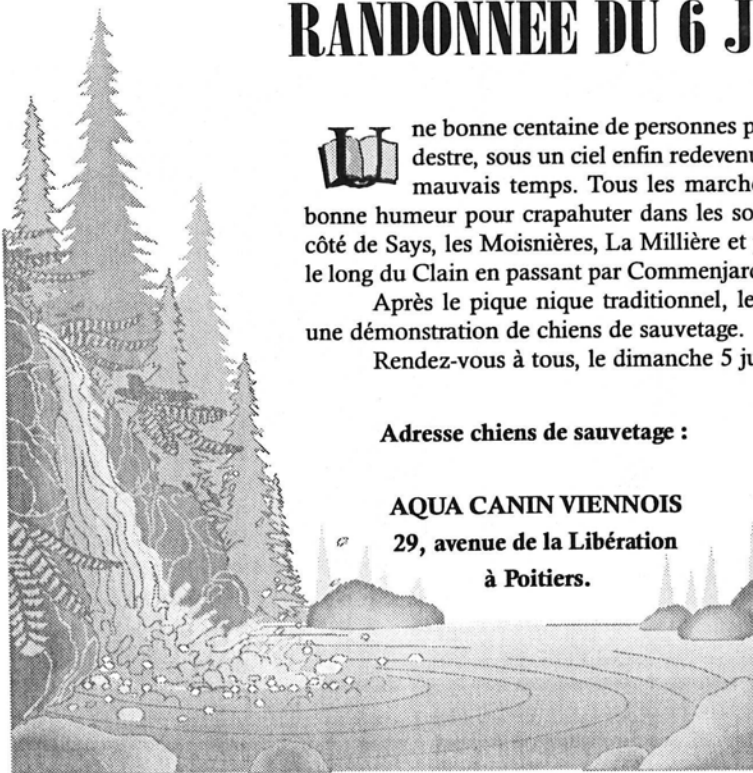
Une bonne centaine de personnes participait à la randonnée pédestre, sous un ciel enfin redevenu bleu après des semaines de mauvais temps. Tous les marcheurs se retrouvaient de fort bonne humeur pour crapahuter dans les sous-bois et dans la plaine du côté de Sais, les Moisières, La Millière et pour les plus grands sportifs le long du Clain en passant par Commenjard.

Après le pique nique traditionnel, le plan d'eau était animé par une démonstration de chiens de sauvetage.

Rendez-vous à tous, le dimanche 5 juillet 1998. ■

Adresse chiens de sauvetage :

AQUA CANIN VIENNOIS
29, avenue de la Libération
à Poitiers.



L'ECOLE



ette année, l'effectif demeure stable puisqu'il est de 82 élèves : 42 en préélémentaire (*mater-nelle*) et 40 en primaire (*CP-CE- CM*).

Le poste de soutien à temps complet ouvert à la rentrée 1996 s'est donc transformé en ouverture officielle d'une quatrième classe.

Madame CONTIVAL a quitté l'établissement, elle a été remplacée par Mademoiselle Solange KILIAN. ■



Les effectifs se répartissent ainsi :

Classes	Nombres d'élèves	Instituteurs et institutrices
Maternelle : petite section	18	Solange KILIAN
Maternelle : moyenne et grande section	24	Catherine DELOUVE (épse MOREAU)
C.P.- C.E.1.	18	Philippe COMPAGNON
C.E.2. - CM1 - CM2	22	François VALLEE

60 ENFANTS FREQUENTENT LA CANTINE SCOLAIRE TOUS LES JOURS.

LES TRAVAUX A L'ECOLE



Depuis des décennies, l'école perdait des élèves. Heureusement, cette tendance s'est inversée. Aussi la municipalité a entrepris une véritable réhabilitation des locaux.

Les fenêtres côté cour ont été repeintes. Côté élémentaire, la salle qui était inoccupée, a elle aussi été repeinte.

Le plafond de la classe CP- CE1 a été refait dans un matériau présentant une meilleure acoustique. Côté maternelle, des matelas de repos sont commandés, des meubles, des tables,

des chaises, ont été changés.

Le réseau d'eau chaude a fait l'objet d'une réfection avec la pose d'un chauffe eau indépendant pour les classes. Dans la cour, grandes transformations : les sanitaires extérieurs qui étaient devenus obsolètes ont été rasés et remplacés par de la terre où les enfants avec l'aide de leurs instituteurs pourront s'exercer à l'art du semis et de la plantation.

Les grilles qui séparaient les cours ont elles aussi été enlevées, cela donne un espace jeux plus agréable. Devant l'entrée de la cour, des barrières ont été posées afin de protéger la sortie des élèves.

La D.D.E. a réalisé un aménagement de la chaussée et des trottoirs pour inciter les automobilistes à ralentir : tout cela dans le souci d'une sécurité maximale. Mais bien des travaux restent à réaliser : finition des peintures, création d'un espace bibliothèque, aménagement de la cour, amélioration de la cantine, peintures extérieures des logements jouxtant l'école. ■

Montant des travaux réalisés :

77 957.93 Frs.

Montant des travaux commandés :

86 883.84 Frs.

En ce début de janvier 1997, Madame le Maire offrait ses vœux et remerciait toutes celles et ceux qui participent activement à la vie de la commune...

Etaients présents :

- Le Conseil Municipal,
- Le personnel communal,
- Monsieur Giroire du Trésor Public,
- Le lieutenant des pompiers Monsieur Demelier,
- Le commandant de la brigade de gendarmerie de Gençay,
- Les présidents d'associations,
- Les nouveaux instituteurs,
- Monsieur Blaudeau représentant la Communauté Pastorale,
- Les bénévoles du feu d'artifice.



LA CEREMONIE DES VOEUX



REPAS ANNUEL DE LA MUNICIPALITE AUX AINES



Le mercredi 22 janvier 1997, la municipalité conviait les plus de 65 ans à son repas annuel. L'assistance était nombreuse et l'atmosphère conviviale. Comme l'année précédente, un colis très apprécié fut distribué aux personnes dans l'incapacité de se déplacer. ■



LE 13 AOÛT 1997, LA COMMUNE SE SOUVIENT ...



Les anciens maquisards et de nombreux habitants de Champagné se sont réunis, comme chaque année, pour commémorer le 13 août 1944.

Une cérémonie religieuse suivie de dépôts de gerbes au monument aux morts et aux trois stèles de la commune ont marqué le 53ème anniversaire de l'attaque du haras.

Un repas amical de plus de 100 personnes clôturait cette commémoration. ■



LES 102 ANS DE MADEMOISELLE LUCAS



Le 26 avril dernier, Françoise PASQUAY, Maire, Annette NADEAU, Claude FILLON et Olivier PIN adjoints et les amis de Mademoiselle LUCAS se sont retrouvés à son domicile pour fêter avec elle son anniversaire.

Mademoiselle LUCAS avec sa vivacité habituelle a sablé le champagne et fait honneur aux friandises qui lui avaient été offertes.

Mademoiselle LUCAS qui est une grande figure de Champagné a accepté que le gîte d'étape communal porte son prénom : "MARGUERITE". Merci encore Mademoiselle LUCAS. ■



LA REPARTITION DES HABITANTS DE CHAMPAGNE

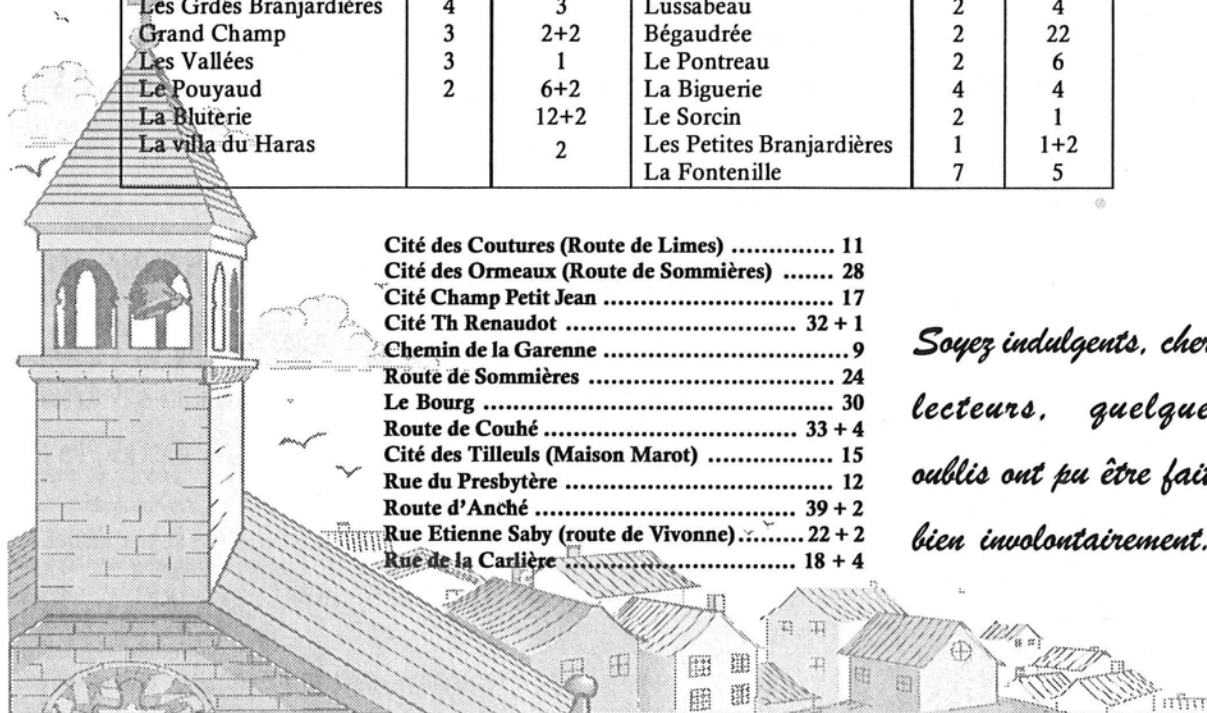
Selon le dernier recensement de 1990, notre commune comptait 860 habitants.

En voici actuellement leur répartition

(les habitants des résidences secondaires sont comptabilisés en plus).

Soixante quatre villages

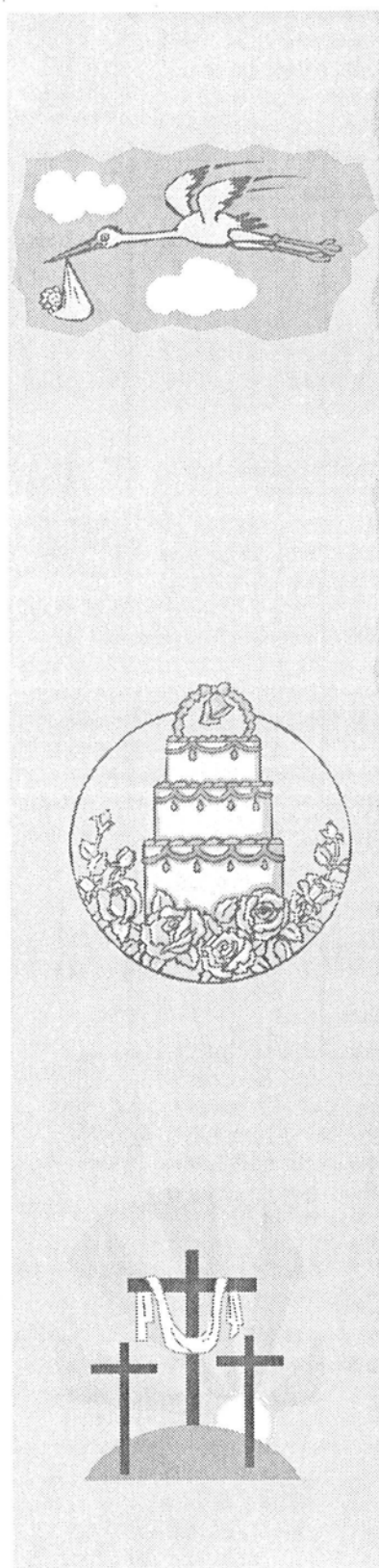
Villages	1991	1997	Villages	1991	1997
Fougeret	43	38+3	Le Laitier	9	8+2
La Gaudière	28	8+11	La Boisnalière	9	10
Limes	26	21	Le Bouchaud	8	17
Tampenoux	23	18+2	Le Bugé	8	13
Vieillemonnaie	21	22+2	La Groie	8	9
Says	19	18+6	Les Moisières	8	11+4
La Grande Grange	18	30+2	La Tuilerie	8	8
La Croizette	17	19	Les Renardières	7	4
La Ferraudière	15	17+5	La Courdemièrre	7	4
L'Épinoux	14	20	La Berthonnerie	7	5
Bretagne	14	18	Le Petit Bois Brault	7	7
La Baudonnière	14	11+2	Montlarge	7	8+8
Pied Baugé	14	17+2	La Porcherie	6	6
Tringalet	12	9+2	Le Battu	6	4+2
La Thomasselière	11	9	Bois Vert	5	8+4
La Combaudière	11	9+3	Taillis Guidon	2	2
Chaumes	11	13+1	Mauny	5	5+2
Bois Brunet	11	12+2	La Prunerie	5	3
Grand Bois Brault	10	13+2	La Rouère	5	4+gite
Les Brousses	10	6	Le Haras	4	4
La Gautronnière	9	6	Le Pont	4	1
Fontmort	4	4	Percejault	4	5+2
La Petite Grange	4	4	Le Néda	4	3
La Mérauderie	4	2	Le Moreau	4	3
Maison Neuve	2	2	La Pierrerie	2	4
Les Grdes Branjardières	4	3	Lussabeau	2	4
Grand Champ	3	2+2	Bégaudrée	2	22
Les Vallées	3	1	Le Pontreau	2	6
Le Pouyaud	2	6+2	La Biguerie	4	4
La Bluterie		12+2	Le Sorcin	2	1
La villa du Haras		2	Les Petites Branjardières	1	1+2
			La Fontenille	7	5



Cité des Coutures (Route de Limes)	11
Cité des Ormeaux (Route de Sommières)	28
Cité Champ Petit Jean	17
Cité Th Renaudot	32 + 1
Chemin de la Garenne	9
Route de Sommières	24
Le Bourg	30
Route de Couhé	33 + 4
Cité des Tilleuls (Maison Marot)	15
Rue du Presbytère	12
Route d'Anché	39 + 2
Rue Etienne Saby (route de Vivonne)	22 + 2
Rue de la Carlière	18 + 4

Soyez indulgents, chers lecteurs, quelques oublis ont pu être faits bien involontairement.

ETAT-CIVIL



NAISSANCES

Le 3 janvier 1997 : Fabien COMPAGNON, fils de Patrice COMPAGNON et de Céline CHOLET, domiciliés à la Grande Grange.

Le 15 mars 1997 : Clément BERNARDEAU, fils de Richard BERNARDEAU et de Florence BIBAULT, domiciliés cité Théophraste Renaudot.

Le 18 mars 1997 : Julian CORDEAU, fils de Dominik CORDEAU et Josette NYZAM, domiciliés Ecurie Saint-Hilaire.

Le 14 avril 1997 : Zoé PATRAULT, fille de Serge PATRAULT et de christelle BOUCHET, domiciliés 9, rue des Ormeaux.

Le 18 avril 1997 : Camille THOMAS, fille de Stéphane THOMAS et de Laurence LE GOUEZIGOU, domiciliés à Says.

Le 14 juin 1997 : Alexandre CHAFAUX, fils de Eric CHAFAUX et de Ludwine NZA ONDO, domiciliés route de Sommières.

Le 27 octobre 1997 : Claire VUZE, fille de Vincent VUZE et de Cathy BOURREAU, domiciliés à Bretagne.

MARIAGES

Le 7 juin 1997 : Jean-Luc GUYONNEAU et Rose-Anne DUBOIS, domiciliés au Pontreau.

Le 28 juin 1997 : Joseph GRANON, domicilié à Mazerolles, et Isabelle TESSEREAU, domiciliée à la Courdémère.

Le 19 juillet 1997 : Jean-Dominique SZYDLO, domicilié à Cenon sur Vienne et Marie-Rose RAS, domiciliée à la Mérauderie.

Le 27 septembre 1997 : Frédéric DURIVault, et Béatrice MELIN, domiciliés à Pied Baugé.

DECES

Le 7 janvier 1997 : Marie Germaine MELIN veuve LE ROUX, 89 ans, domiciliée route d'Anché.

Le 13 janvier 1997 : Jean ROY, 82 ans, domicilié aux Moisnières.

Le 15 janvier 1997 : Raymond GOURDEAU, 91 ans, domicilié à Tringalet.

Le 25 mars 1997 : Marie-Antoinette MARCHE veuve BARRE, 95 ans, domiciliée route de Limes.

Le 30 mai 1997 : Robert TEXEREAU, 86 ans, domicilié rue de la Caralière.

Le 1er août 1997 : Andrée LAVENAC veuve LAMOUREUX, 86 ans, domiciliée à la Boisnalière.

Le 8 octobre 1997 : Léa ROUSSEAU veuve CAILLE, 77 ans, domiciliée route de Sommières.

NOTRE ECOLE

Notre école est composée de 4 classes. Il y a 2 classes "maternelles" et 2 classes "élémentaires". Dans la classe des "petits" de Solange Kilian, il y a 18 enfants et on en compte 24 dans la classe de MS et de GS de Catherine Moreau. Ensuite, on trouve le cours préparatoire et le CE1 avec Philippe Compagnon : ils sont 18. Pour finir, la classe de François Vallée se compose de 22 élèves, répartis entre le CE2, le CM1 et le CM2. Nous sommes donc 82 au total. Nous avons cours 4 jours par semaine de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Le midi, une cinquantaine d'élèves prennent leur repas à la cantine. Mme GOURDEAU prépare à manger avec l'aide de Jacqueline HEBRAS. A 11 h 55 Clette GEOFFRET accompagne les petits et les aide à se mettre à table. Jacqueline surveille aussi la récréation de 12 h 40 à 13 h 20 ; Madame GOURDEAU s'occupe également de la garderie de 16 h 30 à 17 h 30. Le ramassage des élèves est assuré matin et soir par M. ROBIN aidé de Mme FILLON. Voilà c'est notre école !

Ce petit texte, réalisé par les enfants avec l'aide de leur maître, me paraît être à la fois une bonne présentation de l'école et un exemple intéressant du travail qui est accompli par les élèves pour une meilleure connaissance et prise en compte de leur environnement quotidien.

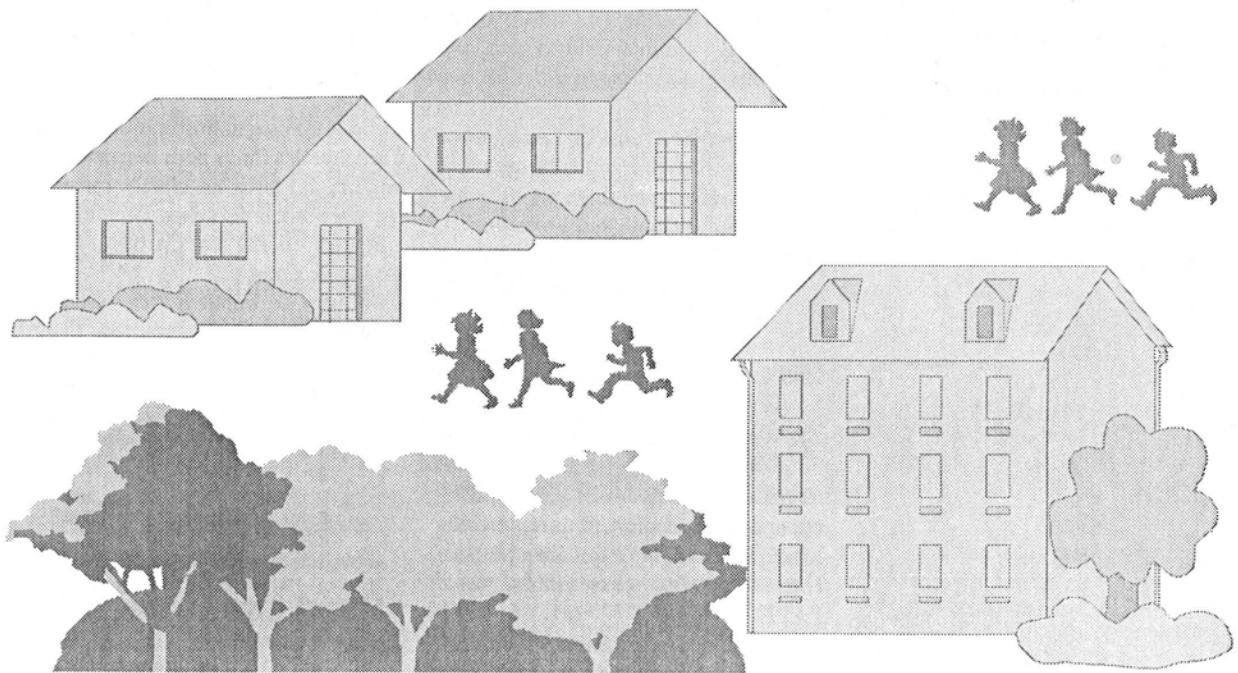
Loin des déclarations tapageuses d'esprits chagrins et provocateurs, l'école travaille et fait travailler... Les temps changent, les personnes aussi ; les missions, elles, demeurent mais elles évoluent pour rester en cohérence avec les réalités et les besoins de la société en général et les besoins des enfants en particulier. C'est ce dernier point, qui, d'ailleurs compose l'essentiel de cette mission. A la morale, remise au goût du jour, nous préférons l'éducation au civisme, au respect, à l'altruisme, à la solidarité toutes choses que les enseignants n'ont jamais renoncé à enseigner, à développer sans pour autant faire référence aux fables de la Fontaine.

"Les enfants ont plus besoin de modèle que de critique" (Jacques Prévert). C'est dans cet esprit qu'est née l'association U.S.E.P. (Union du Sport de l'Enseignement du Premier Degré) de

l'école de Champagné Saint Hilaire, pour prolonger en dehors de l'école, avec les parents, les actions entreprises quotidiennement par les enseignants et le personnel. C'est par des actions quotidiennes, plus que par de grandes leçons ou discours que se forment les caractères, que se forment les esprits. Parents et enseignants ont un rôle complémentaire mais indissociable et l'école elle a besoin de confiance pour travailler dans la sérénité et la durée.

Pour conclure mon propos, j'aborderai les côtés plus matériels mais néanmoins importants de la vie de l'école. Ainsi en collaboration avec les parents et la municipalité, de nombreux travaux ont été réalisés dans les locaux scolaires. Il est vrai que la création d'un quatrième poste impliquait une nouvelle organisation, et occupation des locaux ainsi que certaines dépenses. Peinture des salles, réfection de plafond, pose de points d'eau, peintures extérieures, terrassement, achat, fabrication de mobilier, les choses ont bien avancé, même s'il reste encore de l'ouvrage. Mais la volonté est là.

Continuons tous alors d'avancer dans la même direction.... celle des enfants. ■





La Vie des Associations

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



Voici une nouvelle année qui s'achève. Pour la saison 96 - 97, l'APE se réjouit du succès de ses diverses manifestations.

Pour l'arbre de Noël du 20 décembre 1996, la compagnie " du coq à l'âne " nous a présenté son spectacle " Hercule et Julia " pour la joie des enfants.

Les enfants ont chanté plusieurs chansons apprises en classe et le père Noël a fait une petite visite en fin de soirée.

Au mois de février, le Carnaval s'est déroulé le jour du Mardi Gras, ceci permettant à tous les enfants d'être présents. La fête avait été préparée à l'école pendant les interours de 12 h 00 et 13 h 30 avec les enfants et quelques parents bénévoles. Nous les en remercions. Pour terminer la journée, la municipalité a offert un goûter aux enfants (photo ci-dessous).

Le 10 avril, Martine Mousserion a présenté avec les élèves du C.F.A. de Civray le voyage qu'ils avaient effectué au Québec. Soirée voyage et dépaysement.

Pour la Saint Gervais, l'APE s'est associée au comité des fêtes afin



M. Carnaval
Au Milieu du Feu de Joie



de louer un manège gonflable. Celui-ci a été mis à la disposition des enfants tout l'après midi gratuitement. Tout autour, divers stands avaient été installés (chamboule tout, course au sac, et concours de dessin). L'APE a préparé le goûter des enfants. Nous remercions les commerçants qui nous ont offert des brioches.

Pour les 20 ans de l'APE, nous avons organisé le 29 juin 96 une fête de fin d'année scolaire. Cette dernière n'existait plus depuis plusieurs années. Malgré un temps " à ne pas mettre un chien dehors ", les gens sont venus nombreux. Les enseignants avaient ouvert les portes de leur classe au public. Ceci a été très apprécié. Martine Mousserion avait exposé les photos des manifestations de l'APE depuis les 20 dernières années. Son emploi du temps ne lui permettant plus de s'occuper de l'association, nous remercions Martine pour tout ce qu'elle a pu faire toutes ces dernières années pour l'APE.

La journée de fête s'est terminée par un repas amical sous le préau.

Au mois d'août, une équipe formée par des membres de l'APE, a participé aux Olympiades de Gençay et les a remportées avec brio.

Nos projets et manifestations pour 98 sont les suivantes :

- décembre : arbre de Noël,
- installation d'une bibliothèque à l'école,
- Loto ou autre manifestation destinés à récolter des fonds pour permettre aux enfants de partir en classe transplantée (en association avec l'école),
- Février - défilé du Carnaval le jour du Mardi Gras,
- Fin juin ou début juillet - fêtes des écoles.

Je remercie toutes les personnes qui ont aidé au bon déroulement des manifestations 97. J'espère vous voir nombreux à celles de 98.

Les membres de l'APE et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 1998 !

Katia ARTHUS ■



La Vie des Associations

L'ASSOCIATION BOULE DE NEIGE

Où en est Boule de Neige,
créée au début de l'année
1997 ?



Notre association a pu aider des familles de plusieurs communes du canton avec les dons très importants de vêtements, a permis à des personnes en difficulté de rester dans leur localité en leur fournissant, pour des sommes modiques, du mobilier récupéré, offert ou acheté à bas prix, et a aidé quelques enfants à préparer la rentrée scolaire pendant les vacances d'été par des révisions régulières en français et mathématiques.

Dès le printemps 1997, l'association s'est fait connaître dans les communes du canton, en assurant une permanence par mois, en allant voir le maire et le directeur ou la directrice de l'école. C'est grâce à ces contacts et à ceux noués avec d'autres bénévoles que des informations utiles sur les familles en difficulté ont été recueillies. Enfin, notre présence à la fête de la Saint-Claud nous a permis de mieux nous faire connaître et nous a rapporté quelques subsides.

Grâce aux subventions intéressantes du Conseil Général et de quelques communes du canton, nous pouvons concrétiser quelques uns de nos projets :

- pour travailler de façon plus naturelle



et pouvoir accueillir nos visiteurs en difficulté, nous équipons notre local à Sommières du Clain, en remettant l'eau et l'électricité, de la peinture et quelques rangements.

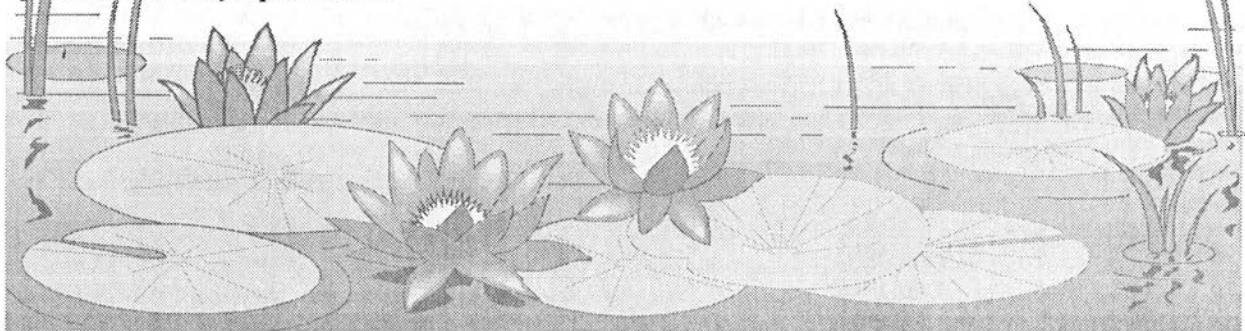
- nous nous rendons auprès des familles qui nous ont été signalées pour les aider au mieux en ce qui concerne leurs difficultés administratives, ou les renseigner sur les aides auxquelles elles peuvent prétendre ou faire les démarches en temps voulu.

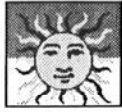
- nous voulons apporter une aide aux enfants au cours de leur scolarité, car en milieu rural, ils sont moins aidés qu'en ville. C'est ainsi que nous souhaitons que les enfants puissent déjeuner à la cantine et partir en vacances, fassent des voyages et aient des jouets à Noël, puissent être aidés dans leurs études.

Aussi, vous le comprenez aisément, pour que l'équipe bénévole actuellement en place puisse faire face régulièrement dans toutes les communes du canton, nous comptons sur l'aide de bénévoles et sur vos dons en linge, jouets, mobilier ou en argent. Et, c'est pourquoi, nous vous donnons la liste des membres du bureau que vous pouvez contacter pour plus de renseignements. ■

Membres du bureau (Association Loi 1901)

Mme VIBRAC	05.49.37.30.30
M. RIGOULAY	05.49.87.07.87
Mme BARRET	05.49.37.32.41
Mme GIROUARD	05.49.87.73.63
Mme TEXEREAU	05.49.87.93.79
Mme AGUER	05.49.87.74.06





La Vie des Associations

COMMUNAUTE LOCALE



Merci d'abord à la Municipalité pour cet espace de paroles qu'elle nous donne dans le Bulletin Municipal.

L'information est quelque chose d'important et il est bon de mettre au courant, voire de rappeler les avancées qui ont été mises en place lors de l'installation des Communautés Locales Catholiques, par notre évêque en avril 1996. Que les nouveaux arrivés en notre commune en 1997 sachent donc que des laïcs ont accepté diverses responsabilités en l'Eglise de Champagné.

Ces personnes sont à votre disposition, il suffit de nous contacter soit par téléphone, soit après l'office de dimanche aux environs de midi à l'église. Pour ce qui est des cérémonies du dimanche et jours de fêtes ne tombant pas forcément un dimanche (*Noël, Ascension, Assomption de Marie le 15 août et la Toussaint*) un calendrier est établi avec l'abbé Michel Fervault résidant à Gençay. Retenez bien que l'abbé Michel est prêtre des paroisses qui composent le secteur du Val des Sources, aussi bien de Saint Maurice, Magné, Marnay, La Ferrière, Sommières et Champagné que de Gençay. Aussi l'abbé Michel ne peut célébrer la messe partout chaque dimanche ; chaque semaine sur les feuilles d'annonces les cérémonies sont stipulées, une est aussi affichée à la porte de l'église, d'autres sont mises sur la table en rentrant près de la grande porte ; enfin les journaux en font

état le samedi dans la rubrique Gençay intitulée "carnet ou monuments".

Je vous laisse à toutes fins utiles mon numéro de téléphone : 05.49.37.30.05. Tout au long de l'année nous entendons sonner les cloches de notre église, que nous annoncent-elles donc ? Chaque jour à 7 h 00, midi, 19 h 00, c'est l'Angélus qui rappelle l'annonce faite à la Vierge Marie par l'Ange Gabriel qu'elle serait par la toute puissance de Dieu, mère de Jésus Christ notre sauveur. Ensuite, à chaque fois qu'il y a une rencontre priante à l'église (messe, prières, baptêmes, mariage, sépultures) donnant à ces manifestations plus de solennité.

Peut-être en est-il parmi vous qui ne connaissent pas, ou pas bien le "langage" des cloches, suivant ce qu'elles annoncent de la vie des hommes, elles peuvent être joyeuses ou douloureuses.

Beaucoup de baptêmes sont célébrés actuellement au cours de la messe du dimanche, la présence de l'assemblée des fidèles donnant plus d'ampleur et de joie à ce sacrement, signifiant la venue d'une personne de plus dans la communauté des croyants.

Les mariages sont aussi des occasions de réunir dans la joie, beaucoup de gens, témoins de l'engagement des époux.

Pour ce qui est des décès, à Champagné lors de la mort d'une personne nous continuons de sonner les glas, tradition héritée de nos pères ; dans certaines communes ce rite n'est

plus observé, nous ferons en sorte de le conserver. La signification de ce qu'il est convenu d'appeler "les coups" est de 3 pour un enfant, 6 pour une femme et de 9 pour un homme. Humainement parlant, un décès est toujours quelque chose de pénible et de douloureux. La Communauté Locale est soucieuse d'être attentive et à l'écoute des personnes dans la peine. Depuis cette année, les membres de la Communauté Locale accompagnent le prêtre pour l'accueil du défunt et de sa famille à la porte de l'église avant la cérémonie, également pour le rite de l'eau à la bénédiction du corps, la Communauté Locale étant vraiment une présence dans la vie des hommes et femmes de ce temps. Certaines familles éprouvées nous disent simplement le réconfort qu'elles ont trouvé au cours de ces cérémonies préparées avec eux.

C'est donc beaucoup de personnes, qui, au long d'une année, sont concernées de près ou de loin, par la présence et l'action de notre Communauté Locale. Que les personnes qui aident soit par leur travail (*nettoyage et fleurissement de l'église*), catéchèse auprès des enfants, participation liturgique, gestion des finances, chants, musiques, petites fêtes, soient très sincèrement remerciées. *Toujours à votre disposition.* ■

**Le Délégué Pastoral
François BLAUDEAU.**





La Vie des Associations

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - LA RELEVE EST ASSUREE



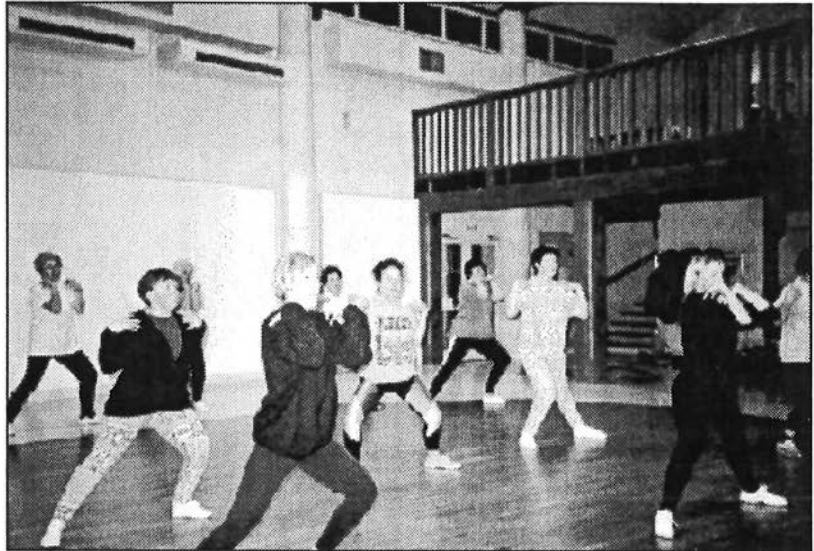
rée en 1983, cette association comptait alors 30 adhérentes. Après des années de bons et loyaux services, Mesdames TEXEREAU, GOURDEAU et DUFOUR ont décidé de prendre un repos bien mérité et mettent en place l'élection d'un nouveau bureau.

Madame Isabelle Boutin, Présidente ; Mademoiselle Guylaine Bois, secrétaire générale ; Madame Marie-Eve Couvertier, trésorière ont donc pris leur nouvelle fonction aidées par les anciennes.

L'association compte aujourd'hui 35 membres, tout âge confondu. On ne le répétera jamais assez, faire de la gym est bon pour le moral et pour la santé !

Afin de diversifier les cours, deux groupes ont été formés :

- ♦ Le lundi de 20 h 45 à 21 h 45 gymnastique rythmique,
- ♦ Le jeudi de 18 h 00 à 19 h 00 gymnastique douce.
- ♦ les deux cours sont ouverts à tous sans supplément.



Le prix de la licence a été fixé à 220,00 F. Les séances sont assurées comme les années passées, par madame Marie-Jo BONNEAU.

Un super loto aura lieu le dimanche 1er février dans la salle des fêtes de Champagné saint Hilaire.

Adhérents, parents, enfants, amis sont attendus le plus nombreux

possible, afin que cette journée nous permette à tous de faire plus ample connaissance dans la joie et dans la bonne humeur. ■

*Nous comptons sur vous tous pour nous encourager. A bientôt.
le Bureau.*

LE CLUB DES AINES RURAUX



ette année, le Club des Aînés Ruraux a manifesté son activité, habituelle : 4 concours de belote ont été organisés dont un au profit d'enfants handicapés ; 2 bals : Bal du Muguet et Bal des Vendanges ; 1 loto.

Et bien entendu, les réunions chaque jeudi après midi se sont déroulées dans un climat convivial : jeux de cartes, belote, tarot, rami, mascotte, bridge. Les jeux sont suivis d'un goûter (photo). Une journée brochettes à la base de loisirs, toujours appréciée. Tous les trois mois, un petit repas amical est organisé pour souhaiter les anniversaires. Le Club est heureux de créer et de renforcer des liens amicaux, de lutter contre l'isolement et de proposer à ses membres des activités distrayantes. Pour que cela puisse se prolonger, un rajeunissement des participants est nécessaire. La relève est donc souhaitée. ■





La Vie des Associations

LES DONNEURS DE SANG BENEVOLES



n 19 ans d'existence, l'association n'a connu que deux présidents : *Monsieur Henri DUGUE* : 1977- 1980 et

Monsieur Henri MORINEAU : 1980 - 1996.

Aujourd'hui, elle connaît un nouveau président depuis l'assemblée de 1996 : Monsieur Yves DUGUE.

Cette année, les collectes furent au nombre de trois pour le don de sang et trois pour le don de plasma : la dernière collecte d'octobre a connu une forte baisse en raison de toutes les contraintes imposées aux C.T.S. et aux transfusés qui n'ont plus le droit de donner dans l'immédiat.

L'association aimerait que de nouveaux donneurs se manifestent, cette année nous avons deux nouveaux donneurs : Sébastien ROGEON et Anne Gabrielle VUZE.

Pour l'année 1997, se sont présentés 125 donneurs :

- ♦ 27 donneurs refusés pour des questions diverses,
- ♦ 31 dons de plasma,
- ♦ 67 dons du sang total.

Lors du congrès départemental, Monsieur Henri Morineau a reçu la médaille " mérite du sang " pour avoir été président de l'association pendant de nombreuses années.



Liste des récompensés en 1996

Diplôme argent avec étoile :

- Roger Desouche, Bernard Gourdeau, Jacques Rogeon.

Diplôme argent :

- Annie Boilledieu, Francis Gourdeau, Gisèle Beau, Caroline Gatelier, Stéphane Squinabol.

En 1998 sont prévues : 3 collectes de sang total et 3 collectes de plasmaphèrese. ■

Les manifestations pour 1998

Concours de belote, Théâtre, Voyage, Méchoui et Assemblée générale.

LES ANCIENS D'AFRIQUE

DU NORD



oirée dansante des Anciens d'Afrique du Nord. Bonne ambiance pour cette manifestation. Mais hélas ! encore une fois à la limite pour accueillir leurs invités.

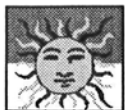
MANIFESTATIONS POUR 1998

19 mars : Commémoration du cessez-le-feu en Afrique, avec cérémonie et remise de décoration, suivi d'un banquet ouvert à tous.

6 septembre : Méchoui annuel

10 octobre : Bal annuel. ■





La Vie des Associations

L'A.C.C.A.

Le bureau de chasse se compose :

Président Jacky la Soudière
 vice-président Henri Chamard
 Secrétaire Bernard Marot
 Trésorier Olivier Rogeon
 Membres Gérard Dorlac
 Robert Guyard, Jean-François Vuzé
 Philippe Gagnaire, Michel Péronneau ■



LE COMITE DES FETES



omme nous l'envisagions dans le précédent Bulletin Municipal, nous avons, avec notre petite équipe, réalisé différentes manifestations.

Le 21 janvier : au cours de notre Assemblée Générale, le bureau a été reconduit pour 1997.

Le 2 février : Réception à la Salle des Fêtes du groupe folklorique "les Gueurlets d'O Clain". Par sa prestance, il a comblé un public présent bien que restreint.

Le 11 mai : Organisation d'un concours de pétanque regroupant 32 doublettes, dont un bon nombre de joueurs licenciés, disputant des parties très acharnées.

Les 14 et 15 juin : Traditionnelle fête de la Saint Gervais, avec la foire à la laine et les différentes épreuves cyclistes sur le circuit de la Fontenille. Une importante fête foraine animait notre place, complétée par une foire à la brocante, une présentation de matériel de motoculture et de véhicules d'occasion. Les deux fins de soirée furent animées par une jeune formation locale, qui nous interpréta ses propres compositions musicales. Bravo encore à ces jeunes talents. N'oublions pas le défilé des enfants des écoles avec leurs



vélos fleuris, qui apportèrent un bouquet de couleurs à notre manifestation.

Le 7 septembre : Deuxième concours de pétanque, toujours à la base de loisirs, réunissant 41 doublettes soit une progression de 28 % dans la participation. La base de loisirs se prêtant à une telle concentration, le succès de ces concours est très encourageant. De plus, les familles accompagnant les "champions", bénéficient des aménagements offerts.

Le 22 novembre : A la salle des fêtes, les associations de Champagné ont proposé une soirée spectacle au profit du feu d'artifice 1998. Ce fut un récital de chansons françaises, de Mariano à Ferrat en passant par Dassin et Aufray, pour ne citer qu'eux, que nous a offert José Assouly, chanteur guitariste animateur.



PREVISIONS 1998

- ♦ Election du nouveau bureau lors de l'Assemblée Générale.
- ♦ Propositions pour les concours de pétanque permettant de regrouper les Equipes du Poitou-Charentes.
- ♦ Préparation de la fête de la Saint Gervais les 13 et 14 juin, comprenant : course cycliste, animation sur la place, etc....

Le bureau du Comité des Fêtes s'efforce avec les moyens dont il dispose, de maintenir une animation dans votre commune. N'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions, vos idées, elles seront toujours les bienvenues. ■



Calendrier des Fêtes de Champagné Saint Hilaire Année 1998

Janvier

Vendredi 9 Belote des Aînés
 Mercredi 7 ou 14 Don du Sang
 Dimanche 18 Chasse à Courre
 Mercredi 21 Repas des Aînés

Février

Dimanche 1er Loto de la Gymnastique
 Samedi 14 Belote D.S.B
 Dimanche 22 Loto A.D.M.R.
 Mardi 24 Carnaval de l'école
 Samedi 28 Loto du Foot

Mars

Vendredi 6 Belote des Aînés
 Samedi 21 Théâtre des D.S.B.
 Dimanche 22 repas des A.F.N.
 Samedi 28 Repas des Chasseurs
 Dimanche 29 Loto des Aînés

Avril

Samedi 4
 et dimanche 5 Théâtre "Petit Bois Brault"
 Samedi 18
 et dimanche 19 Exposition "Les Amis de la Bière"

Mai

Dimanche 3 Bal du Muguet Aînés Ruraux
 Samedi 23 Tournoi de Ping Pong
 Samedi 30 Assemblée Générale du Foot

Juin

Samedi 6 Repas du Foot
 Dimanche 7 Remise des Médailles
 de la Famille Française
 Samedi 13
 et dimanche 14 Saint Gervais
 Jeudi 25 Repas du Club
 Dimanche 28 Equi Saint Hilaire Enduro

Juillet

Samedi 4 Fête de l'école
 Dimanche 5 Randonnée Pédestre
 Lundi 13 Feu d'Artifice
 Dimanche 26 Voyage des Donneurs de Sang

Août

Jeudi 13 Commémoration des Combats
 vendredi 28 Belote des Aînés

Septembre

Samedi 12 Vente des Cartes de Chasse

Octobre

Samedi 10 Bal des A.F.N.
 Dimanche 18 Bal des Aînés

Novembre

Dimanche 8 Loto Paroissial
 Samedi 14 Repas du Foot
 Samedi 28 ... Assemblée Générale des Donneurs de Sang

Décembre

Jeudi 10 Ass Générale des Aînés
 Vendredi 18 Arbre de Noël de l'Ecole





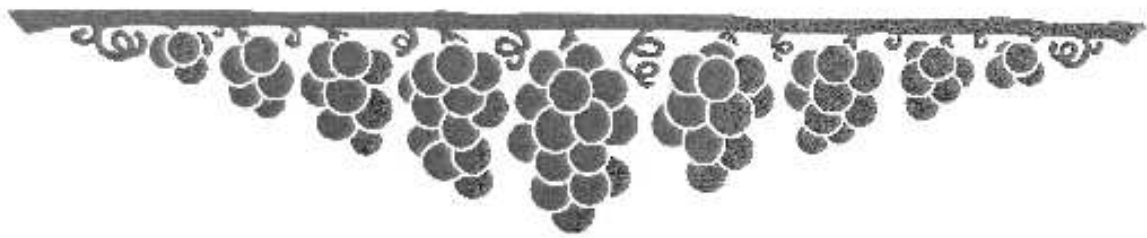
*Cette page est la vôtre...
Ecrivez-nous ...*

**Faites-nous connaître votre appréciation sur ce
bulletin, vos souhaits. Merci.**

Eventuellement

Nom et Adresse :

A RETOURNER EN MAIRIE



Légende



trois kilomètres de Champagné Saint-Hilaire, en direction de Couhé, se dresse le hameau de Sayx, dont le sommet domine une des nombreuses boucles du Clain.

A une centaine de mètres en aval du pont, la rivière semble surprendre son cours et forme une nappe immobile. Profonde de sept à huit mètres, cette fosse traîtresse porterait le nom : "Fosse du bel homme".

On conte que Sainte Radegonde après son départ de la cour royale se retira dans les parages. Un seigneur du voisinage s'éprit de Radegonde et fut éconduit. Dépité, il tenta de déjouer la vigilance des gens de la Reine et de franchir la rivière à gué durant la nuit. Trompé par l'obscurité, il tomba dans cette fosse et se noya.

La fosse de bel homme a une sinistre réputation et on lui impute plusieurs noyades tragiques.

A Sayx, on garde le souvenir d'un jeune homme étranger à la contrée, qui durant la seconde guerre mondiale, committ l'imprudence de s'y baigner et fut englouti.

Il est à penser que les accidents de ce genre ont dans le passé, donné consistance à cette légende. ■



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :



- Les associations de Champagné Saint-Hilaire.
- Les enseignants.

- Jacques DION, Claudie FILJON, Aline GOURDEAU,
Annette NADEAU, Françoise PASQUAY,
Olivier PIN, Chrystelle THEVENET.



Bulletin Municipal
de Champagné Saint-Hilaire



Mairie : 05.49.37.30.91